

Rapport de
présentation

VOLUME 8
ANALYSE
FONCIÈRE

OCTEVILLE-SUR-MER
Centre-bourg – Dondeneville



Article L151-9 du Code de l'urbanisme

**DÉLIMITATION DES ZONES URBAINES,
À URBANISER, AGRICOLES ET NATURELLES**

Zones urbaines mixtes
(UA / UB / UC / UD / UE)

Zones urbaines d'activités économiques
(UY)

MOBILISATION FONCIÈRE			
HABITAT			
2014	2021	2024	2035

	9,9 ha consommés en extension	1,3 ha consommé en extension	8,9 ha projetés en extension
	330 logements réalisés	58 logements réalisés	

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE			
2014	2021	2024	2035
	1,3 ha consommé en extension	- consommé en extension	1,6 ha projeté en extension

ÉQUIPEMENT			
2014	2021	2024	2035
	1,1 ha consommé en extension	- consommé en extension	2,5 ha projetés en extension

OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LA PÉRIODE 2014 / 2020			
Habitat	Activité économique	Équipement	
 Densification	 Densification	 Densification	
 Extension	 Extension	 Extension	
OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LA PÉRIODE 2021 / 2024			
Habitat	Activité économique	Équipement	
 Densification	 Densification	 Densification	
 Extension	 Extension	 Extension	
OPÉRATIONS PROJÉTÉES SUR LA PÉRIODE 2025 / 2035			
Habitat	Activité économique	Équipement	
 Extension	 Extension	 Extension	

POTENTIELS DE DENSIFICATION	
# 157 potentiels	
14 inconstructibles*	
35 constructibles sous condition**	
108 sans contrainte***	

* sont identifiés comme « inconstructibles » (polygones blancs) les potentiels situés dans les périmètres couverts par les dispositions réglementaires suivantes : espace boisé classé (EBC), vergers (V), intervention de sauvegarde au niveau culturel (IN), bande d'inconstructibilité (BI), OAI (OAI), parcs et jardins remarquables (PJ), ensemble cohésion (EC), exploitation agricole (EA), secteurs de risques donnant lieu à une inconstructibilité (R / EF / PPRN) ainsi que des zones potentielles « identifiées (hors paragraphe 9)

** sont identifiés comme « constructibles sous conditions » (polygones orange) les potentiels situés dans les zones humides et les secteurs de risques donnant lieu à une constructibilité sous condition (PPR), cavité souterraine

*** les potentiels identifiés comme « sans contrainte » (polygones rouges) restent soumis au règlement et aux autres dispositions du PLU. Leur constructibilité ne peut être garantie avec certitude

RÉPARTITION DES POTENTIELS À DESTINATION RÉSIDENTIELLE		
6	101	23
Fiche	Parcelle libre	Division simple
		Division complexe

130
potentiels

147 à 214
logements
estimés

13
potentiels

8,7 ha
de potentiel
économique